



# Journal de la Société des Océanistes

152 | 2021

Musées et collections océaniennes en France

Dossier : Musées et collections océaniennes en France

## La collection kanak de Marius Archambault. Les objets, témoins d'une mission scientifique en Nouvelle-Calédonie

*The Kanak collection of Marius Archambault. Objects as witnesses of a scientific mission in New Caledonia*

MARGOT DUBAND

p. 77-90

<https://doi.org/10.4000/jso.12558>

### Résumés

Français English

Le 30 juin 1909, Marius Archambault, directeur des Postes et Télégraphes à Nouméa, se voyait confier par l'État français une mission archéologique en Nouvelle-Calédonie. Le fonctionnaire s'intéressait déjà, depuis plus de dix ans, aux pétroglyphes présents sur la Grande Terre, productions qu'il croyait étrangères aux Kanak avec qui il cohabitait. Cherchant ailleurs l'origine de ces gravures sur roches, Marius Archambault collecta et documenta néanmoins des typologies d'objets kanak variées, qui dotent *a posteriori* sa mission d'un caractère ethnographique. Cet article vise, à travers l'étude d'un corpus issu de diverses institutions et aujourd'hui réuni au musée du quai Branly-Jacques Chirac, à éclairer le déroulement d'une mission, la pensée d'un homme et leurs conséquences sur la matérialité d'une collection ainsi que la persistance d'idées reçues.

On June 30, 1909, Marius Archambault, Director of the Posts and Telegraphs in Nouméa, was entrusted by the French State with an archaeological mission in New Caledonia. For more than ten years, the civil servant had been interested in the main island's petroglyphs, which he believed to be foreign to the Kanak people. Looking elsewhere for the origin of these rock engravings, Marius Archambault nevertheless collected and documented various types of Kanak objects, which – *a posteriori* – endowed his mission with an ethnographic character. Through the study of a corpus coming from various institutions and now gathered at the musée du quai Branly – Jacques Chirac, this article aims, to shed light on the unfolding of a mission, the thought processes of the man behind it, and their consequences on the materiality of a collection and the persistence of preconceived ideas.



## Entrées d'index

**Mots-clés :** Nouvelle-Calédonie, Kanak, pétroglyphes, mission archéologique et ethnographique, colonialisme, diffusionnisme

**Keywords:** New Caledonia, Kanak, Petroglyphs, archaeological and ethnographic mission, Colonialism, Cultural diffusion theory

### Notes de l'auteur

Cet article, dans une version antérieure à paraître, a été l'un des lauréats du prix des publications du MQB-JC en 2017 (<https://calenda.org/483529>).

## Texte intégral

- 1 La notion de collection est complexe. En contexte muséal, elle désigne une entité constituée, un ensemble réuni en raison de certains points communs – provenance ou typologie des items, fenêtre chronologique, donateur... Par ailleurs, elle nous invite à penser ce qu'implique l'acte de collecter, acte intentionnel et raisonné fait de choix successifs et systématiques (sélectionner, rassembler, classer, conserver). Au croisement de ces deux aspects se trouve la collection kanak de Marius Archambault (1864-1920) conservée au musée du quai Branly-Jacques Chirac (MQB-JC). Collection institutionnelle puisqu'issue d'une mission de documentation officielle, elle n'en reste pas moins imprégnée de la subjectivité de son collecteur, fonctionnaire des Postes et Télégraphes à Nouméa.
- 2 Premier corpus néocalédonien à être construit autour d'un projet scientifique, il diffère en cela des collections de *curios* réunies à des fins de témoignage bruts ou de souvenir par les explorateurs, les militaires ou les missionnaires religieux. Constitué de treize objets kanak et de deux cent soixante-huit éléments photographiques documentant des pétroglyphes (deux cents tirages papier et les plaques de projection réalisées ultérieurement à partir de soixante-huit d'entre eux), le corpus Archambault comprenait également à l'origine au moins cent soixante-dix estampages réalisés sur des pétroglyphes et aujourd'hui disparus. Il est à mettre en relation avec un riche fonds d'archives et la bibliographie prolifique laissée par le collecteur.
- 3 Lorsque les Archambault s'installent en Nouvelle-Calédonie, l'implantation pérenne de la communauté française a moins de trente ans<sup>1</sup>. Originaire de La Rochelle, la famille travaille d'abord dans un centre agricole, avant que le père n'achète en 1879 une concession à Moindou, sur les terres ouvertes à la colonisation par la répression de l'Insurrection kanak de 1878.
- 4 C'est dans ce territoire en mutation que Marius Archambault développe un intérêt pour les pétroglyphes et des théories quant à leur origine et leur usage. Quoiqu'il soit aujourd'hui dépassé, son projet scientifique doit être pris en compte pour comprendre comment les éléments du corpus que nous étudions firent l'objet d'un traitement différencié entre les pétroglyphes d'une part et les autres productions kanak d'autre part. Les discriminations opérées entre les différents éléments du corpus sont représentatives des postulats et motivations du collecteur et de leur contexte idéologique. Plus largement, faire la biographie de la collection Archambault, de sa constitution à sa vie institutionnelle, permet d'appréhender l'histoire des collections, des institutions et des idées.

## La collection Archambault du MQB-JC : une collection polymorphe autour des « roches à gravures »

5 Aujourd’hui ensemble muséal cohérent, le corpus de la mission Archambault s’avère être la réunion tardive de deux collections distinctes. Le système de numérotation adopté par le MQB-JC<sup>2</sup> permet d’emblée de distinguer six objets provenant des collections du musée national des Arts d’Afrique et d’Océanie et sept objets issus des collections du musée de l’Homme.

6 La collection a changé plusieurs fois d’institution au cours de son existence patrimoniale. Les pièces issues du musée national des Arts d’Afrique et d’Océanie y ont été mises en dépôt en 1995 par le musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye (AMQB-JC<sup>3</sup>, O/D003691/45465). Initialement conservé par le musée d’Ethnographie du Trocadéro, le reste du corpus intègre le musée de l’Homme en 1937, lorsque celui-ci se substitue à l’ancien Palais du Trocadéro. Enfin, créé en 1998, l’Établissement public du musée du quai Branly se voit assigner 250 000 objets du laboratoire d’ethnologie et 580 000 pièces de la photothèque du musée de l’Homme, ainsi que 25 000 objets et 66 000 documents iconographiques du musée national des Arts d’Afrique et d’Océanie. Les collections dispersées de Marius Archambault se trouvent alors réunies au sein d’un même établissement.

7 Du musée national des Arts d’Afrique et d’Océanie proviennent deux pétroglyphes (photos 1 et 2) et quatre fragments lithiques réunis sous deux numéros d’inventaire (photos 3 et 4). Les objets provenant des anciennes collections du musée de l’Homme sont au nombre de sept. Il s’agit de deux fragments de pierres à magie (photos 5 et 6), d’une « hache en serpentine »<sup>4</sup> (photo 7), d’un linteau de porte en bois (photo 8), d’une sculpture zoomorphe en pierre représentant un lézard (photo 9), et de deux sculptures anthropomorphes également en pierre (photos 10 et 11). S’y ajoutent les deux cent soixante-huit photographies provenant de la photothèque de ce musée.

**PHOTO 1. – Pétroglyphe, stèle avec un lézard (72.52.485.1)**



(© MQB-JC, photo Claude Germain)

**PHOTO 2. – Pétroglyphe (72.52.485.2)**



(© MQB-JC)

PHOTO 3 – Fragments lithiques (2) (72.52.485.3-4)



(© MQB-JC)

PHOTO 4 – Fragments lithiques (2) (72.52.485.5-6)



(© MQB-JC)

**PHOTO 5. – Pierre à magie (71.1904.11.2)**

(© MQB-JC)

**PHOTO 6. – Pierre à magie (71.1909.12.1)**

(© MQB-JC)

**PHOTO 7. – Sculpture en forme de hache (71.1922.16.1)**



(© MQB-JC)

PHOTO 8. – Linteau, 101 cm de long (71.1933.0.273.24.X)



(© MQB-JC)

PHOTO 9. – Sculpture zoomorphe, lézard (71.1912.13.1)



**PHOTO 10. – Sculpture anthropomorphe (71.1904.11.1)**

(© MQB-JC, photo Adeline Monnier)

**PHOTO 11. – Sculpture anthropomorphe (71.1909.12.2)**

(© MQB-JC, photo Adeline Monnier)

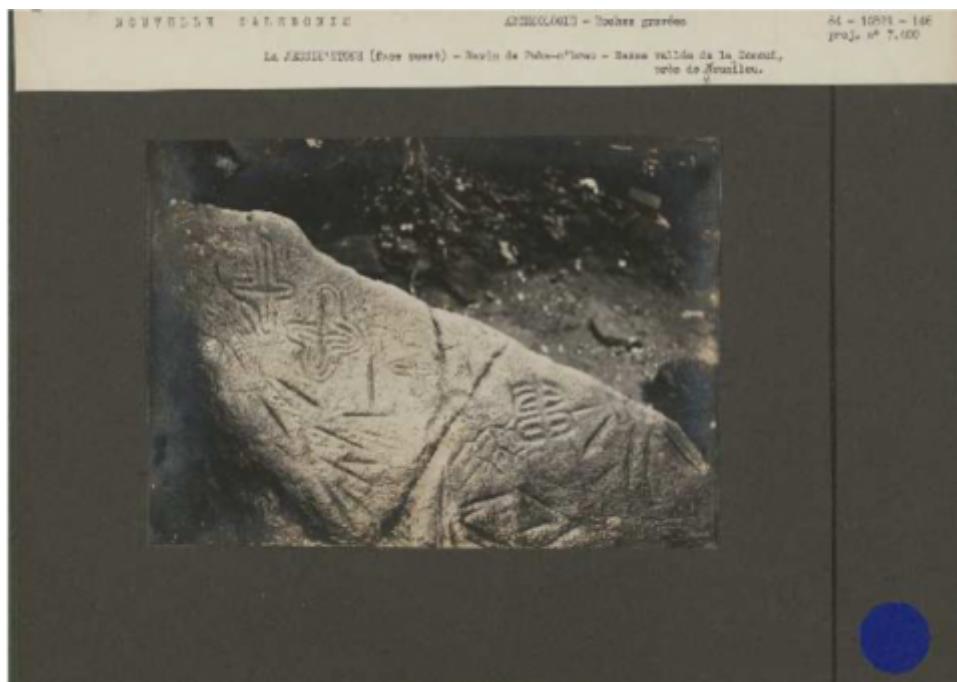
- 8 Malgré l'apparent manque d'homogénéité historique et typologique de la collection, celle-ci prend corps autour de la thématique des « roches à gravures », selon la terminologie adoptée par le ministère de l'Instruction publique. En sus des deux cents tirages photographiques, la présence au sein de la collection de quatre ensembles de fragments lithiques gravés confirme l'intérêt pour les pétroglyphes. Viennent ensuite six objets mobiliers également en pierre. Faisant figure d'exception, un élément en bois se rattache à la thématique dégagée en raison des signes qu'il porte et qui sont

similaires à certains de ceux présents sur les pétroglyphes. On voit alors se constituer un ensemble cohérent, quoiqu'hétéroclite, dont les pierres et les inscriptions sont les dénominateurs communs.

## Ce que la collection doit au hasard

<sup>9</sup> Marius Archambault fait de sa rencontre avec les vestiges lithiques de Nouvelle-Calédonie le récit d'une découverte accidentelle<sup>5</sup>. Bien qu'amené à parcourir largement la Grande Terre au gré de ses différentes affectations, ses « nombreuses excursions dans les régions les plus diverses [...] de l'île ne [l']avaient jamais mis en présence de rien de semblable » (Archambault, 1901 : 257) à ce qu'il vit en juillet 1898 près d'Houaïlou. Il s'agit d'une pierre couverte de pétroglyphes cruciformes et dont l'environnement porte des traces qui constituaient les témoignages d'une activité de polissage menée sur le site. Archambault remarqua en outre une pierre polie située en face de sa première trouvaille, portant « une croix du même style » (Archambault, 1901 : 259).

**PHOTO 12. – Première pierre découverte par Marius Archambault, photographiée par lui-même vers 1909 (PP0034537)**



(© MQB-JC)

<sup>10</sup> S'en suit une série de découvertes fortuites jusqu'à la fin de l'année 1898 (Duband, 2016 : 13-14). Certaines sont qualifiées de mégalithes en raison de leurs dimensions et de l'intentionnalité qu'il croit déceler dans leur orientation. D'autres se trouvent à proximité de traces de polissage d'armes ou présentent une cavité « incontestablement creusée de main d'homme ». La plupart portent des pétroglyphes (Archambault, 1901 : 260).

<sup>11</sup> Séjournant à Canala de la fin de l'année 1898 à la fin de l'année 1899, Archambault s'emploie à mener ce qu'il appelle désormais ses recherches (*ibid.* : 262), prospectant dans les environs au cours de ses loisirs ou profitant de ses déplacements professionnels. Il forme alors des vœux pour une exploration plus large du patrimoine lithique néocalédonien :

« Les monuments mégalithiques dont j'ai relevé l'existence [...] sont assurément loin d'être les seuls. La sauvage terre calédonienne [...] doit receler encore beaucoup de monuments de ce genre. » (Archambault, 1901 : 265-266)

<sup>12</sup> En 1908, avant même d'être missionné par le gouvernement français, Marius Archambault a déjà répertorié plus de deux cents monuments uniquement dans le centre de l'île (ANOM, FR ANOM 50COL63).

## Le paysage intellectuel qui soutint la curiosité de Marius Archambault

<sup>13</sup> L'engouement d'Archambault pour ces vestiges, le vocabulaire qu'il utilise pour les décrire et les étudier, l'intensité de l'intérêt qu'il leur porte sont les indices d'un contexte intellectuel plus large, qui traverse l'histoire des sciences de la fin du xixe siècle au début du xxe siècle. L'importance de la pierre comme marqueur archéologique – et non plus uniquement de la structure architecturale ou de l'objet – est à replacer dans le contexte du développement des sciences préhistoriques dans la deuxième moitié du xixe siècle. À partir de 1869, suite aux récentes découvertes de sites archéologiques emblématiques, Gabriel de Mortillet établit la classification et la nomenclature des périodes du paléolithique<sup>6</sup>. Marius Archambault est amené à côtoyer le fils de ce dernier, préhistorien lui aussi, lors de ses différents exposés devant les sociétés savantes parisiennes (Mortillet, 1919 : 2-3). Il est également au fait de l'actualité préhistorique récente puisqu'il fait allusion aux fouilles de la grotte du Mas-d'Azil par Édouard Piette (Archambault, 1902 : 710), qui eurent lieu de 1880 à 1890.

<sup>14</sup> Si les roches à pétroglyphes attirent l'attention d'Archambault car elles dénotent le travail de l'homme, elles la retiennent d'autant plus qu'elles sont porteuses de signes, c'est-à-dire de sens (Archambault, 1901 : 257-258). Il voit dans ces signes gravés une symbolique astronomique :

« J'ai trouvé la plupart des mégalithes orientés, non tout à fait selon l'orient vrai, mais plutôt selon les points où le soleil se lève et se couche au solstice de juin. De plus, beaucoup des pétroglyphes dont ils sont ornés m'ont paru avoir une signification astronomique même et surtout ces croix caractéristiques. Dans l'hémisphère austral [...] il y a beaucoup d'étoiles qui paraissent disposées en croix [...]. Sans doute, ces croix avaient frappé ceux qui ont érigé les primitifs monuments de pierre et ils ont reproduit leurs symboles [...] par sentiment de vénération. » (Archambault, 1901 : 267)

<sup>15</sup> Cette sensibilité aux théories astronomiques peut s'expliquer par un comparatisme avec d'autres aires culturelles explorées par l'archéologie d'alors. Une des références citées par Marius Archambault (1901 : 267 ; 1902 : 703) est l'ouvrage d'Albert Réville paru en 1885 et consacré aux religions anciennes d'Amérique latine (Réville, 1885). Un chapitre y est dédié aux calendriers mayas. Archambault a pu y voir, en raison d'une ressemblance des formes, une similitude de signification.

<sup>16</sup> Les découvertes d'Archambault débutent à l'extrême fin du xixe siècle, siècle qui posa les fondements du déchiffrement des systèmes d'écriture antiques. Citons l'exemple du cunéiforme, entièrement déchiffré en 1847 grâce aux efforts conjugués de plusieurs chercheurs, dont Henry Creswicke Rawlinson. Marius Archambault, qui se réfère aux travaux de ce dernier dans un de ses articles, a peut-être ambitionné de s'inscrire dans la lignée de ces grandes découvertes linguistiques et archéologiques. Il a en tout cas la certitude d'être en présence d'une protoécriture, si ce n'est d'une véritable écriture :

« L'intérêt sur lequel il convient d'insister ici n'est pas tant l'épaisseur du rouleau dévolu à notre étude que le genre et, s'il se peut, le sens de l'écriture dont il est couvert. » (Archambault, 1908b : 290)

Ainsi en vient-il à proposer un classement typologique des motifs qu'il relève, et dont les signes alphabétiques constituent selon lui l'élément le plus important (Archambault, 1909e : 527).

### FIGURE 1. – Typologie de motifs relevés sur les pétroglyphes



(© Archambault, 1909a)

<sup>17</sup> Dénotant une communauté de sensibilités idéologiques, le projet de Marius Archambault est motivé par les théories scientifiques et l'actualité de la recherche de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le fonctionnaire dispose alors d'un champ d'investigation relativement vierge, dont les problématiques font écho au climat intellectuel de son temps.

## Une initiative personnelle à l'origine de la mission institutionnelle

<sup>18</sup> La prospection des ensembles lithiques à laquelle s'attelle Archambault dès 1899 n'est pas la seule initiative qu'il prend vis-à-vis de ces monuments. Il va au-delà d'une simple exploration de surface en effectuant des fouilles archéologiques (Archambault, 1908b : 289-310). Il prélève certains blocs et les répartit dans les musées de son choix. Au moins quatorze éléments intègrent le musée de Nouméa (actuel musée de Nouvelle-Calédonie) avant 1908 et sept rejoignent les collections du musée d'Ethnographie du Trocadéro entre 1904 et 1909 (Duband, 2016 : 20-21).

<sup>19</sup> Marius Archambault se pose aussi en chercheur, avec un réel effort de diffusion de ses travaux. Après deux articles envoyés de Nouvelle-Calédonie, il publie en 1908 et 1909, depuis Paris, dans neuf revues (ANOM, FR ANOM 50COL63). Cette présence en métropole lui permet d'exposer en personne ses recherches devant plusieurs sociétés savantes (Archambault, 1908a : 501-502 ; Archambault, 1909b : 577-578 ; Archambault, 1909c : 260), de faire connaître ses travaux au milieu scientifique parisien et de rencontrer les chercheurs de son temps.

## Le projet de mission

<sup>20</sup> Poussé par certains d'entre eux (ANOM, fr ANOM 50COL63), Marius Archambault sollicite l'État français afin d'obtenir un soutien institutionnel. Entre novembre 1908 et juin 1909, il instruit sa demande auprès du ministère des Colonies et du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, joignant des exemplaires de ses publications, des articles démontrant l'écho de ses découvertes dans la presse et des lettres de recommandation de scientifiques reconnus<sup>7</sup> (AN, F17/17265). Son investissement en amont, matérialisé par les articles et collectes évoqués, est également un point qu'Archambault met en avant, considérant dès lors que la documentation des pétroglyphes de Nouvelle-Calédonie est « une œuvre faite [sienne] par près de dix années de recherches » (ANOM, FR ANOM 50COL63, lettre de Marius Archambault au ministère des Colonies, 16/11/1908).

21 Il souhaite être missionné afin de « réaliser une exploration complète de l'île » – dont il n'a jusqu'ici effectué que la reconnaissance du tiers central – et ce, afin de localiser l'ensemble des sites porteurs de glyphes. Une fois ceux-ci référencés, il projette de procéder à leur sauvegarde documentaire au moyen de l'estampage, du moulage et de la photographie, estimant que leur intégrité matérielle est menacée. Dès 1902, un ensemble situé sur l'exploitation de la mine de nickel Melbourne est en partie détruit et Marius Archambault fait transférer les blocs les plus modestes au musée de Nouméa (photo 13) à des fins de conservation (Archambault, 1902 : 694). La collecte, quand celle-ci est possible, fait pleinement partie des moyens envisagés par Archambault pour sauvegarder les pétroglyphes. Espérant trouver des ensembles funéraires contemporains des pétroglyphes, il projette, pour finir, de procéder à des fouilles archéologiques des sépultures et précise que « les objets recueillis de ce chef seraient la propriété du musée désigné par les ministères compétents » (ANOM, FR ANOM 50COL63).

22 On peut dès lors isoler deux raisons principales justifiant le souhait de mener une mission archéologique. Il s'agit d'abord d'opérer une sauvegarde par l'étude, puis l'enrichissement des collections publiques françaises. Une véritable logique muséale est présente dans l'argumentaire d'Archambault, puisque l'étude du contexte archéologique semble ici prétexte à l'accumulation d'artefacts. Pourvoir aux acquisitions des musées permet en outre de contribuer au prestige national par la mise en valeur de l'Empire colonial.

**PHOTO 13. – Pétroglyphe provenant du site de la mine Melbourne (MNC 86.5.34)**



(© Musée de Nouvelle-Calédonie)

23 Puisque son effort participe au prestige de l'État français, Marius Archambault espère obtenir un soutien financier à hauteur de 26 500 francs. Il attend également que soient reconnues sa propriété intellectuelle et sa primauté d'inventeur, et spécifie : « Le privilège de la publication du résultat des recherches me serait complètement réservé » (*ibid.*). Bien que le projet paraisse trop ambitieux aux membres de la Commission des missions scientifiques, un avis favorable est émis du fait de l'intérêt intrinsèque que présentent à leurs yeux les pétroglyphes. 1500 F sont alloués à Archambault sur les fonds du budget colonial et 800 F par le ministère de l'Instruction publique. Le

gouvernorat de la Nouvelle-Calédonie se voit quant à lui contraint par arrêté de continuer de supporter la solde du fonctionnaire, bien que celui-ci soit mis hors cadre pour la durée de sa mission. Il en est officiellement investi le 30 juin 1909, « à l'effet de poursuivre [...] des recherches relatives aux roches à gravures et aux pierres taillées » (AN, F17/17265). Dans ce cadre, le musée d'Ethnographie du Trocadéro est désigné comme musée de tutelle.

## La réalité de la mission

<sup>24</sup> Marius Archambault met à profit le temps de sa mission pour produire une riche documentation d'estampages et de photographies. Il procède à un premier envoi de soixante-huit estampages le 26 octobre 1910 (AMQB-JC, I.3/D000700/34709). Six ans plus tard, il effectue un second envoi de cent deux papiers estampés (AN, F17/17265). De retour à Paris en 1917, il indique amener avec lui plus de trois cents plaques photographiques reproduisant les pétroglyphes qu'il a répertoriés (*ibid.*). Les plus anciennes photographies du fonds Archambault conservées au MQB-JC sont des tirages papier – probablement réalisés à partir des plaques photographiques qu'il évoque. Les soixante-huit plaques en verre du corpus sont des plaques de projections réalisées en 1922 – soit deux ans après la mort d'Archambault – à partir de ces tirages. Quant aux plaques photographiques originales, nous n'avons aucune preuve qu'elles aient un jour intégré les collections publiques.

<sup>25</sup> Les autres objectifs qu'Archambault s'était fixés semblent plus difficiles à atteindre. Comparativement à la profusion de ses écrits entre 1908 et 1909, il ne publie au cours de sa mission que deux articles en lien avec ses recherches (Archambault, 1914a ; Archambault, 1918a). Dans l'ensemble, ils reprennent les hypothèses développées auparavant. De même, le seul objet inscrit à l'inventaire du musée d'Ethnographie du Trocadéro après le début de la mission, la sculpture zoomorphe représentant un lézard (photo 9), a été collecté en amont, puisque le collecteur relate son acquisition dès 1909 auprès d'un habitant du village de Gondé (Archambault 1909c : 259).

<sup>26</sup> Il est cependant possible qu'une autre pièce soit entrée au musée au cours de la mission proprement dite, puisque Marius Archambault, dans une lettre datée du 24 novembre 1916, prévient du départ prochain d'un paquebot portant à son bord deux colis, dont un contenant un « tabou » (AN, F17/17265). L'inventaire du musée d'Ethnographie du Trocadéro ne fait mention d'aucune pièce entrée en 1917 et pouvant correspondre. Pourtant, le 26 février 1917, une lettre de la Compagnie des Messageries maritimes informe le ministère de l'Instruction publique de l'arrivée à Marseille des deux colis. De plus, une note manuscrite (AMQB-JC, I.3/D000700/34715), issue des archives du musée de l'Homme, indique trois dates, en dessous du nom « Archambault » : 30 mai 1904 ; 23 juillet 1909 ; 31 mai 1917. Les deux premières dates indiquées correspondant, d'après l'inventaire du musée d'Ethnographie du Trocadéro, à des dates de prise en charge par le musée d'objets donnés par Archambault, nous émettons l'hypothèse que cette note ait servi à identifier les pièces relatives au donateur. De là, on peut supposer que le « tabou » envoyé en novembre 1916 a bien intégré le musée le 31 mai 1917, bien que sa trace ait été perdue depuis – soit que l'objet ait physiquement disparu, soit qu'il soit présent dans les collections, mais non attribué à Archambault, soit encore que le collecteur ait identifié comme un « tabou » un type d'artefact connu aujourd'hui sous un autre nom, ce qui aurait conduit à une confusion quant à la nature de l'objet recherché (Duband, 2016 : 57-60).

<sup>27</sup> Ce relatif essoufflement de la mission est imputable aux subventions ministérielles dix fois inférieures au budget escompté par Archambault, à une certaine hostilité des pouvoirs publics néocalédoniens à son égard<sup>8</sup>, et aux bouleversements générés par la Première Guerre mondiale. Les complications logistiques et humaines découlant de la mobilisation générale expliqueraient pourquoi certains envois de Marius Archambault restent plusieurs mois « en souffrance en gare de Bercy-Douane » (AMQB-JC, I.3/D000700/34710) et pourquoi il n'y a pas de trace, à l'inventaire du musée

d'Ethnographie du Trocadéro, du « tabou » pris en charge par le musée le 31 mai 1917  
(Duband : 29-31).

## Les répercussions des conceptions théoriques de Marius Archambault sur la nature de la collection

<sup>28</sup> Témoignant des contraintes matérielles, administratives et conjoncturelles de la mission, la collection rassemblée par Marius Archambault reflète aussi ses conceptions théoriques. Les différentes typologies qu'il établit se fondent sur une série d'oppositions qui conditionnent la manière dont est envisagé le traitement des artefacts.

<sup>29</sup> Une première opposition stylistique lui permet de discriminer différents monuments lithiques. Lorsqu'il prend contact avec le ministère des Colonies et le ministère de l'Instruction publique, Marius Archambault s'applique à distinguer plusieurs sortes de pétroglyphes et les différents traitements qu'il convient d'appliquer à ceux-ci. Il isole la « grande figuration », présente dans toute l'île, mais principalement sur la côte est, qu'il souhaite intégrer dans les musées parisiens en qualité d'objets d'art :

« Le fait de cette figuration de premier plan où dominent les signes à tendances géométriques, quasiment abstraite, est déjà bien remarquable et suggérera certainement d'importantes considérations aux savants compétents. De plus, la sorte de beauté étrange, mais incontestable, résultant souvent de ce style si spécial, rend cet art bien digne d'être recueilli dans un des musées de Paris. » (AN, F17/17265)

<sup>30</sup> À l'opposé, dans la région de Pouébo-Oubatche au nord de l'île, se trouve la « petite figuration », plus personnelle dans ses intentions, et destinée plus spécifiquement à l'étude scientifique :

« La petite figuration, très prometteuse de renseignements ethniques [...], est peut-être d'intérêt scientifique supérieur [...]. » (AN, F17/17265)

Ces distinctions subjectives sont établies en termes esthétiques, Archambault opposant ce qu'il trouve beau au domaine scientifique. En marge de cette typologie, il décrit des pétroglyphes qu'il attribue aux Kanak, les opposant au reste des vestiges de l'île :

« À une troisième catégorie paraît appartenir la roche gravée de Nessadiou bord-de-mer. [...] les figures, gravées à même le sentier, accusent, il est vrai, une main peu experte dans l'art du dessin, mais aussi des tendances nettement réalistes ; on y reconnaît notamment de grands oiseaux, des tortues, des pirogues. J'y verrais volontiers l'œuvre du canaque. » (Archambault, 1909a : 143)

<sup>31</sup> Parmi toutes les roches gravées de Nouvelle-Calédonie, Marius Archambault observe des différences de traitement sur lesquelles il fonde des hypothèses quant à leur origine. Les ensembles établis comme étant d'origine kanak, contrairement aux autres, ne reçoivent pas les dénominations de « glyphes », d'« épigraphes » ou « vestiges », d'« art », de « hiéroglyphes », de « monuments », de « mégalithes », mais sont plutôt qualifiés de « dessins » et de « traits confus ». Ces distinctions sémantiques révèlent qu'en élisant les « pétroglyphes » comme sujet d'étude, Archambault exclut une partie de la réalité que recouvre ce terme. Cette discrimination entre les différents producteurs supposés est la base de sa pratique de collecte.

<sup>32</sup> L'opposition entre des productions perçues comme kanak et des vestiges néocalédoniens considérés comme étrangers à celles-ci apparaît dès la première publication de Marius Archambault, en 1901. L'auteur y postule que les pétroglyphes de Nouvelle-Calédonie ne sont pas l'œuvre des Kanak. Cela concerne, dans le cas de notre corpus, la totalité de l'ensemble photographique, ainsi que les pétroglyphes offerts au musée des Antiquités nationales (photos 1, 2, 3 et 4). Puisque lui-même ne connaît pas

d'autre exemple de ces pratiques en Mélanésie, Archambault en conclut qu'elles ne peuvent avoir une origine endémique :

« les races papoues<sup>9</sup>, dont font partie nos indigènes calédoniens, n'ont jamais, il me semble, montré de propension à graver des signes symboliques sur la roche » (Archambault, 1901 : 266)

Outre ce présupposé, la théorie de Marius Archambault repose entièrement sur sa croyance qu'il n'existe pas de traditions locales fiables au sujet des pierres gravées :

« [...] le peu de préoccupation que leur inspirent pierres et glyphes suffirait à démontrer qu'ils ne sont pour rien dans leur existence. Ces monuments leur sont bien indifférents puisque les plus intelligents d'entre eux ignorent la plupart de ceux qui existent dans leur pays natal et sont incapables de donner quelque sens aux figures mystérieuses gravées sur ces pierres. » (Archambault, 1901 : 266)

Cet argument est d'autant plus déroutant qu'Archambault eut bel et bien connaissance de sources orales dans le cadre de ses recherches sur les pétroglyphes, mais choisit de n'y accorder aucun crédit :

« Ils n'ont aucune légende à ce sujet sauf pourtant à Canala où j'ai entendu le moniteur Badimoïn les attribuer à un ancien chef, ancêtre des chefs actuels de Canala, mort dans des circonstances tragiques. Il fit graver ces signes, dit Badimoïn, pour conserver la mémoire de ce qu'il faisait. L'explication paraît naturelle, mais que veulent dire ces signes ? Ici, mon Canaque avoua son ignorance. D'ailleurs son explication [...] ne peut s'étendre à [...] une région éloignée comme celle de Païta où probablement jamais ce chef n'a mis le pied et elle est tout à fait insuffisante quand il s'agit des pierres taillées et arrangées. » (Archambault, 1901 : 266)

Enfin, la superstition dont semblent faire preuve certains de ses interlocuteurs vis-à-vis des pétroglyphes est mise en avant par Marius Archambault :

« Je retiens encore pour sa saveur particulière, le propos qui me fut tenu par mon guide Marius, un converti très dessalé du village de Bondé : "Tu sais bien que les Canaques n'ont jamais su travailler les pierres de cette façon. C'est le diable qui a fait cela !" » (Archambault, 1909e : 519)

<sup>33</sup> Ainsi, parce que les Kanak qu'il interroge ne savent pas, qu'ils ne veulent pas savoir ou qu'ils refusent de dire qu'ils savent, Marius Archambault en conclut qu'eux-mêmes et leurs ancêtres ne peuvent être les producteurs de son sujet d'étude. Cette absence de prise en compte de l'historicité – de l'oubli et des changements sociaux qu'elle induit – et du secret le conduit à isoler les pétroglyphes du reste des productions kanak.

<sup>34</sup> Archambault collecte néanmoins un certain nombre d'objets auxquels il reconnaît des caractéristiques kanak. S'il considère que les Kanak ne sont pas familiers de la sculpture sur pierre, il en vient tout de même à leur attribuer certaines pièces, en raison de considérations stylistiques. C'est le cas de la tête sculptée (photo 11) dont « le nez large et massif, terminé par des narines obliques, rappelle assez bien certaines des sculptures sur bois canaques » (Archambault, 1909c : 258). Quant à la sculpture représentant un lézard (photo 9), il compare :

« Le lézard est parfois figuré sur les larges plaques décoratives des portes, on le trouve encore sur certaines poteries [...]. » (*Ibid.* : 260)

<sup>35</sup> De même, la sculpture anthropomorphe des îles Loyauté (photo 10) était utilisée par les « sorciers indigènes » (AMQB-JC, I.3/D000700/34712). L'auteur précise que, hormis ces trois pièces, il ne connaît « pas d'autres exemples de sculpture sur pierre et en ronde-bosse que l'on puisse attribuer aux Canaques » (Archambault, 1909c : 260).

<sup>36</sup> À la jonction de ces deux catégories – les éléments d'origine kanak et ceux qui leur seraient étrangers – se trouvent les deux pierres à magie du corpus (photos 5 et 6). Lorsqu'il en fait don au musée d'Ethnographie du Trocadéro en 1904 puis en 1909, les notes du collecteur accompagnant chacune d'entre elles nous indiquent que ce « type

d'instrument ne paraît pas d'usage courant chez les Canaques » et ne « semble même pas d'une roche du pays ». On a pourtant connaissance à l'époque d'autres exemples du genre, et Archambault le sait puisqu'il note qu'il « en existe deux ou trois intactes au musée de Nouméa » (AMBQ, I.3/D000701/34719)<sup>10</sup>. Mais ces exemples « doivent être l'œuvre d'une race qui avait habité la NelleCalédonie [sic] antérieurement aux mélanésiens [sic] actuels et leur aurait été bien supérieure par son habileté dans le travail de la pierre ». Ces objets, arrivés entre les mains des Kanak « au hasard de mises à jour accidentelles » auraient retenu leur attention :

« À cause de [leur] ressemblance avec une massue de casse-tête les indigènes en avaient fait un fétiche influent à la guerre [...]. » (AMBQ, I.3/D000700/34712)

## Le spectre des théories racistes et diffusionnistes

<sup>37</sup> Pourquoi alors, constatant des ressemblances formelles entre ces pierres et d'autres objets kanak, Marius Archambault, loin d'en conclure à une parenté de production, estime que ces deux éléments ont été adoptés par la population locale par association d'idées ?

<sup>38</sup> En plus d'un scepticisme quant à la littérature orale, Archambault est conditionné, dans l'appréciation de son objet d'étude, par un réel dédain vis-à-vis des Kanak qu'il côtoie. Pour lui, les pétroglyphes n'ont rien à voir avec « ces bonshommes grossièrement dessinés qui caractérisent les primitifs », « tracés sur bambous et non sur les roches dures » (Archambault, 1909b : 580), « rendus avec gaucherie, avec raideur, ça rappelle les bonshommes dessinés par les enfants, mais enfin, l'on se rend bien compte de ce que l'on a sous les yeux. » (Archambault, 1909e : 517-518). L'aspect figuratif des représentations sur bambous gravés, Archambault l'oppose à l'abstraction géométrique qu'il constate sur les roches à pétroglyphes – réitérant ainsi une hiérarchie sémiotique du symbolique sur l'iconique (Déléage, 2015) – et son hypothèse d'une origine exogène s'en trouve confortée :

« Le calédonien actuel est incapable de l'abstraction de pensée exigée par la composition de hiéroglyphes à tendances aussi subjectives, tout au moins si fortement systématisés. Ce primitif est dominé par les soucis matériels, notamment par la recherche de la nourriture. Lorsqu'il s'avise de graver la roche, c'est pour y tracer des multitudes de traits confus ou bien pour figurer des cases, des pirogues, des oiseaux, des poissons, en un mot tout ce qui peut lui rappeler ses préoccupations dominantes. Ce sont des dessins dénotant une main inexperte, mais complètement objectifs. » (Archambault, 1908b : 308)

<sup>39</sup> Nous voyons ici comment Marius Archambault pense les caractéristiques de la société qu'il côtoie, non en termes de choix culturels, mais d'incapacité biologique. Il considère alors que les Kanak constituent une « race négroïde peu développée, peu industrielle, et surtout peu artiste » (Archambault, 1909e : 517). Si le terme de « race » est d'usage courant à l'époque (Monnin et Sand, 2004 : 26), il convient de noter que les contemporains d'Archambault, Européens de Nouvelle-Calédonie, ne font pas tous preuve du même mépris que lui à l'égard de leurs voisins kanak (*ibid.* : 181). Cette hiérarchisation raciale, Archambault l'entend bien au-delà de la question des pétroglyphes. En effet, le domaine archéologique n'occupe pas à lui seul ses préoccupations. Son mémoire « Sur les chances de durée de la race Canaque », sous prétexte de documenter la société kanak et les initiatives coloniales, constitue une suite de généralisations racistes à l'égard des Kanak, des métis et des populations non européennes implantées récemment – chinoises ou réunionnaises (Archambault, 1908a).

<sup>40</sup> Ses considérations racistes le conduisant à nier l'origine kanak des pétroglyphes, Marius Archambault doit chercher ailleurs leur source. Son champ de comparaison est très vaste. Il y voit des similitudes avec les pétroglyphes d'Amérique du Sud et les recherches de Wiener (Archambault, 1901 : 268 ; 1902 : 691) et avec le mégalithisme

breton en raison des motifs comme de la technique (« un burinage large et profond, sans gaucherie, mordant fortement le roc » qui fait « penser [...] immédiatement aux sculptures de Gavr'inis » (Archambault, 1908b : 291). Il croit aussi voir de rares exemples de hiéroglyphes égyptiens, tel un « cercle prolongé de droite et de gauche par deux longs appendices rectangulaires », qu'il trouve « très voisin de l'*uræus* égyptien » (Archambault, 1902 : 700). Enfin, c'est tout le bassin méditerranéen et le Proche Orient qui sont reconsidérés par Archambault à la lumière des pétroglyphes de Nouvelle-Calédonie (Archambault, 1909e).

<sup>41</sup> La multitude de ces éléments, avancés d'abord comme de simples comparaisons formelles hasardeuses puis comme des hypothèses à vérifier, devient vite une certitude pour Archambault, sans qu'il élise pour autant une origine précise. La disparité des références scripturales est justifiée par le fait qu'il s'agirait plutôt des traces d'une immense culture commune, ayant précédé la particularisation de tous ces peuples :

« C'est donc comme un reflet du foyer qui s'est allumé aux âges les plus reculés dans ces contrées de l'Asie antérieure et de l'Afrique nilotique [...] que les roches néocalédoniennes de même que les monuments celtiques, portent les cercles concentriques et les arceaux parallèles. Ces signes ne sont pas propres seulement au vieux continent et aux terres plus ou moins adjacentes : par-delà l'immense océan, je retrouve les cercles concentriques dans les hiéroglyphes péruviens de Pancartambo. » (Archambault, 1902 : 702)

Dans son rapport de mission, dernier développement qu'il consacre aux pétroglyphes, Archambault conclut sa recherche sur une autre affirmation visant à justifier ses comparaisons hétéroclites. On serait venu de toutes parts chercher des minerais (en particulier de l'or) en Nouvelle-Calédonie :

« [...] on peut tout au moins entrevoir dès à présent les particularités ethniques de ces étonnantes marins, mineurs et marchands qui affrontaient sans sourciller la traversée des immenses déserts océaniques pour aller demander aux rivages de la Thulé mélanésienne les désirables richesses minières qu'il recèlaient [sic] et qui seuls [sic] peuvent expliquer cet afflux constamment soutenu pendant des siècles – si ce n'est même des millénaires. » (ANOM, FR ANOM 50COL35 : 822)

<sup>42</sup> La pensée diffusionniste est fréquente à l'époque d'Archambault. Mais il est notable qu'elle s'établit à l'origine en réaction à l'évolutionnisme, s'appliquant à réintroduire une historicité dans des sociétés qu'on pensait initialement comme figées. Ici au contraire, le diffusionnisme sert un tout autre discours. Pour Marius Archambault, les seuls éléments positifs des sociétés kanak seraient des réminiscences des anciens occupants :

« Les Canaques ne sont vraisemblablement pas les premiers occupants de l'archipel néocalédonien. Leurs moeurs familiales très arriérées et leur très peu d'inventivité forment contraste, avec la complication de leur état social ; d'autre part, avec la perfection relative de certains de leurs arts techniques (poterie, irrigation, monnaie). Les Canaques ont dû acquérir ces arts de la race préoccupante à laquelle ils se sont substitués. La diversité extrême des modes d'inhumation vient à l'appui de ce point de vue. » (Archambault, 1908a : 492)

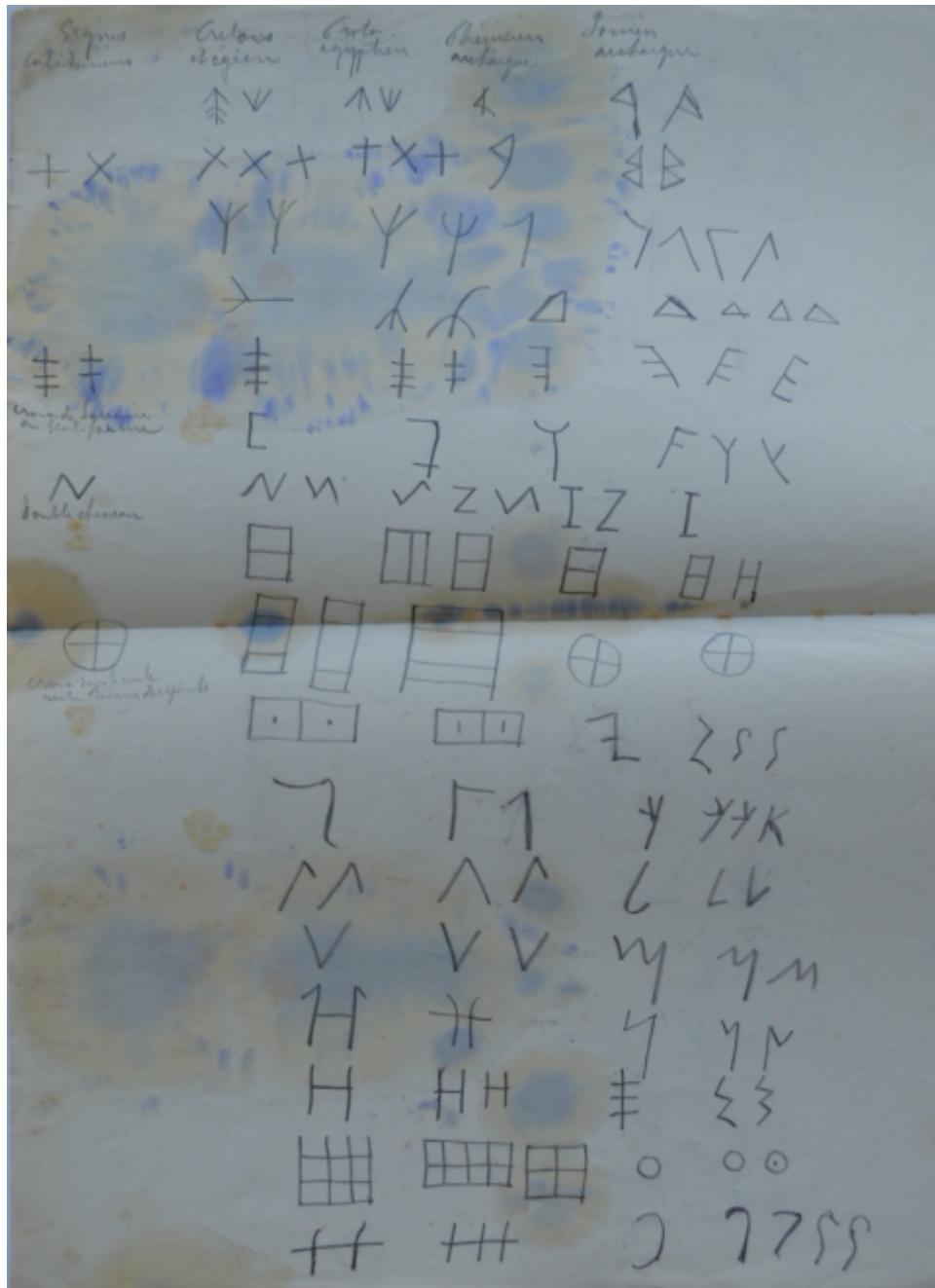
<sup>43</sup> Ses contemporains sont dépeints comme « un peuple dégradé » (Archambault, 1909e : 518), représentant un état passager d'occupation entre les « vaillants artisans » (ANOM, FR ANOM 50COL35 : 824) qui les ont précédés et une Nouvelle-Calédonie bientôt laissée aux seuls Européens – les épidémies et la pauvreté causant des ravages parmi les Kanak (Archambault, 1908a : 492). L'implantation européenne se trouve justifiée par ces discours prétendument scientifiques aux motivations toutes politiques :

« Ces théories, particulièrement florissantes dans les colonies – qu'elles soient africaines, asiatiques ou océaniennes – permettaient de nier tout droit autochtone sur l'histoire passée et donc toute revendication liée aux spoliations foncières. Dans ce schéma éminemment raciste, mais bien construit, les indigènes – présentés sous un jour peu favorable – n'étaient que les “derniers” envahisseurs avant les occidentaux et étaient crédités de n'avoir apporté qu'un

appauvrissement culturel, avant l'arrivée de "la civilisation". » (Monnin et Sand, 2004 : 27-28)

44 Finalement, qu'Archambault serve sciemment l'idéologie d'une colonie de peuplement ou qu'il soit inconsciemment influencé par certains discours politiques de son temps, ses idéaux nous informent sur ses méthodes de classement, qui ont un impact fort sur la mise en œuvre de la collection.

**FIGURE 2.** – Brouillon manuscrit de tableau comparatif entre différents signes, réalisé par Marius Archambault (AMQB-JC, D000700/34715)



(cliché Margot Duband, 2016, Paris)

## Les considérations dichotomiques de Marius Archambault à l'origine d'une partition institutionnelle de la collection

## La question des ensembles *in situ* et de leur documentation photographique

45 Si quelques pierres de petites dimensions ont été envoyées à Paris ou transférées au musée de Nouméa, la très large majorité des ensembles portant des pétroglyphes monumentaux, est demeurée *in situ*. Les productions issues de l'important chantier de photographie et d'estampage mené par Archambault afin de les documenter sont déposées au musée d'Ethnographie du Trocadéro. En dehors de la valeur mémorielle, lui-même considère le médium photographique comme un outil d'étude, puisqu'il justifie l'achat de matériel photographique par la nécessité d'avoir recours aux négatifs sur verre pour la lecture de certains motifs fins (AN, F17/1726). Marius Archambault prend soin d'indiquer l'échelle, par la présence à proximité des ensembles d'hommes ou d'un mètre étalon. Ceci permettra une reproduction précise des ensembles lors d'études ultérieures, par exemple lorsque le psychologue Georges-Henri Luquet, en 1926, procède à un classement méthodique des productions kanak (Luquet, 1926).

46 La valeur documentaire de ce fonds photographique est cependant amoindrie par un cadrage très majoritairement serré, qui conduit à extraire les ensembles de leur contexte. La réalité du site les entourant n'est que peu capturée et, si ces vestiges prenaient sens au cœur de leur environnement paysager et topographique, celui-ci est désormais perdu – lorsque les sites ont été détruits ou modifiés par l'industrie minière ou l'urbanisation de l'île. Cette négligence est d'autant plus frappante que Marius Archambault s'attache fréquemment au contexte paysager. Dans ses articles, en plus d'une description, brève et pittoresque, mais systématique, du lieu de chaque nouvelle découverte, Archambault fait des similitudes entre la forme des pierres et leur environnement géographique, une des clés de son interprétation :

« [Un] bloc situé près de la rivière Karoupa, à 20 kilomètres au nord de Canala, éveilla aussi ma curiosité. Régulièrement orientée, de forme approximativement pyramidale, cette pierre n'accuse la main de l'homme que par ses faces soigneusement dressées et aplaniées [...] et sa ressemblance certainement voulue avec la grosse montagne qui s'élève en face de l'autre côté de la vallée. Cette ressemblance des pierres sacrées avec certaines montagnes voisines, je l'avais déjà remarquée [...] et je l'ai retrouvée bien souvent depuis. » (Archambault, 1901 : 262)

## Le traitement archéologique des objets perçus comme « non kanak »

47 En pierre, d'une civilisation distincte des Kanak, antérieure et disparue, les pétroglyphes participent pour Archambault d'une logique archéologique. Les pièces dont il fait don en amont de sa mission (photos 1, 2, 3 et 4) sont intégrées au département d'archéologie comparée du musée des Antiquités nationales, selon les vœux exprimés par le collecteur afin de mettre en avant les similitudes entre pétroglyphes bretons et pétroglyphes de Nouvelle-Calédonie :

« Cette ornementation rupestre d'un humble débris de continent à peine apparent au milieu des immensités du Pacifique, venant donner la réplique aux moulages de Gavr'inis, l'un des joyaux du musée de Saint-Germain, on s'imagine aisément combien serait suggestif le rapprochement de ces deux symboliques. » (Archambault, 1908b : 310)

48 Il n'y a pas de preuves tangibles que les pétroglyphes d'Archambault ont réellement séjourné dans la « salle de comparaison » après qu'ils eurent intégré les collections du musée. Deux d'entre eux (photo 1 et 2) ont pourtant été soclés par l'institution, probablement en vue d'une présentation dans les salles d'exposition. Enfin, lorsque cet ensemble fut prélevé en 1995, afin d'être mis en dépôt au musée national des Arts d'Afrique et d'Océanie, quatre éléments – voir 72.52.485.3-4 (photo 3) et 72.52.485.5-6

(photo 4) – se trouvaient dans le fossé du château de Saint-Germain-en-Laye, lieu où sont également exposées des reconstitutions du mégalithisme breton (AMQB-JC, O/D003691/45465).

## Conserver les objets kanak : la logique d'une collecte de sauvegarde

49 Bénéficiant d'un traitement différent, les objets reconnus comme kanak, même lorsqu'ils ne sont pas contemporains et ne sont plus produits par les populations de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle, sont pensés comme appartenant au domaine de l'ethnologie et par conséquent intégrés au musée d'Ethnographie du Trocadéro. Marius Archambault fait également don à ce musée des deux pierres à magie (photos 5 et 6), dont nous avons vu que s'il ne les considérait pas comme produites par les Kanak, même s'il les savait utilisées par eux. On peut dès lors voir une corrélation entre la lecture qu'Archambault fait de son corpus et les musées auxquels il choisit d'en faire don.

50 Pourquoi Marius Archambault collecte-t-il des objets kanak alors qu'il effectue une mission archéologique sur des vestiges considérés comme leur étant étrangers et que signifie cet élargissement du champ de sa mission ? Tout d'abord, rappelons qu'un seul objet est entré dans les collections publiques durant la période de la mission officielle, peut-être deux. D'autre part, le collectionneur ne recherche pas particulièrement ces objets, mais il les conserve lorsqu'il les trouve ou les reçoit. Pour les deux objets dont la découverte est documentée dans un de ses articles (photos 9 et 11), on constate qu'il s'agit de cadeaux que lui ont faits des Kanak :

« Un pasteur indigène très flatté de l'honneur que je lui avais fait en couchant deux nuits dans sa case me la fit parvenir par un ami commun en témoignage de reconnaissance. Des indigènes de son village [...] venaient de trouver ce petit caillou sculpté en défonçant un coin de terre pour une plantation d'ignames [...]. Un autre habitant du village me proposa les grandes pierres qui formaient les deux côtés du foyer de sa case<sup>11</sup>. » (Archambault, 1909c : 258-269)

51 Autre objet ayant appartenu à Marius Archambault et se trouvant dans les collections du musée d'Ethnographie du Trocadéro, la « hache en serpentine » (photo 7), découverte par hasard et conservée, est offerte au musée par le pasteur Maurice Leenhardt après la mort de son propriétaire (Leenhardt, 1930 : 28-29).

52 Le fait qu'Archambault – puis Leenhardt en son nom – choisisse d'offrir aux musées des objets en marge de ses préoccupations principales, s'explique en partie par la crainte, en ce début de XX<sup>e</sup> siècle, de la disparition imminente d'une partie de la culture kanak. Comme cela a été évoqué plus haut, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les commentateurs doutent des chances de survie à court terme de la population kanak. À la mortalité élevée s'ajoute la démoralisation générale due au statut d'indigénat<sup>12</sup>, l'interdiction de sortie des réserves à partir de 1903, les enrôlements forcés lors de la Première Guerre mondiale, puis l'échec de la dernière grande révolte kanak en 1917. Dans ce contexte dramatique, « Maurice Leenhardt, préoccupé par la disparition rapide de pans entiers de la culture matérielle kanak, mobilisa son réseau protestant pour aider ces collectes de sauvetages » (Boulay et Kasarherou, 2013 : 287). Marius Archambault, dont le journal nous révèle sa présence au Temple tous les dimanches et ses liens avec la communauté protestante de la vallée de Houaïlou (ATNC, 12J58), a pris part à ce « long travail de redressement » mis en place par son pasteur.

53 Néanmoins, si Archambault conserve ces objets et garde traces de quelques informations les concernant – consignées dans ses articles ou dans les notes qu'il envoyait aux musées bénéficiaires de ses dons –, il apparaît clairement qu'il se montre bien moins curieux à leur égard qu'au sujet des pétroglyphes. À propos de la sculpture qui lui fut offerte par le pasteur kanak de Gondé (photo 11), le collectionneur relate :

« On m'a montré le terrain où l'on a trouvé la pierre. C'était bien près du village, un peu en contre-bas [sic] et à peu de profondeur car, on décapelle seulement la mince couche arable pour former les ignamières. Mais je ne perdis pas mon temps en procédant à cette enquête. » (Archambault, 1909c : 258-269)

- 54 Archambault fait ainsi parvenir au musée d'Ethnographie du Trocadéro des pièces rares, mais dont le contexte est perdu en raison d'une absence d'intérêt à leur égard.

## Le devenir des collections Archambault au sein des institutions les conservant

- 55 Le contenu documentaire de la mission, jugé de qualité par les autorités scientifiques, trouve sa place légitime au sein des institutions muséales. Les pièces entrées dans les collections du musée d'Ethnographie du Trocadéro du vivant du collecteur – du moins celles dont nous avons trouvé trace à l'inventaire – y demeurent. S'ajoute à cela la pierre sculptée en forme de hache offerte à ce musée par Maurice Leenhardt. Le sort d'une partie des photographies et estampages, encore présents chez Archambault à sa mort en 1920 et récupérés par l'administration du musée (O'Reilly, 1953 : 4), est moins certain. Si les tirages photographiques intègrent vraisemblablement le musée d'Ethnographie du Trocadéro à cette occasion, il semble que ni ces estampages, ni ceux envoyés au cours de la mission, ni les trois cents plaques de verre originales qu'Archambault indique amener avec lui en métropole en 1917 n'ont été conservés (Duband, 2016 : 49).

- 56 Il est de même difficile de savoir si tous les fragments lithiques entrés au musée des Antiquités nationales sont parvenus jusqu'à nous, puisque tous ont été regroupés sous un seul numéro d'inventaire lors de leur inscription au registre, et qu'on ignore de fait combien sont entrés dans les collections du musée – cette pratique de numérotation par lot, fréquente dans l'histoire des établissements archéologiques, est révélatrice des différences de conceptions et de traitements qui pouvaient s'opérer entre l'objet archéologique et l'œuvre d'art (*ibid.* : 48).

## Postérité mitigée et rôle ambivalent d'Archambault dans l'appréciation des pétroglyphes kanak

- 57 Au-delà des collections et archives conservées dans les institutions métropolitaines et néocalédoniennes, quelle est la postérité de Marius Archambault ? Le collecteur a joué un rôle ambivalent, discréditant la culture à l'origine des productions lithiques qu'il entendait mettre à l'honneur, s'appliquant à conserver des artefacts kanak sans se soucier de documenter leur contexte de collecte, consacrant de nombreuses années à un domaine alors peu connu, mais délivrant à son sujet un discours pseudo-scientifique erroné et en partie déjà obsolète en son temps.

- 58 Ses interprétations quant à l'origine des pétroglyphes sont en effet loin de faire l'unanimité chez ses contemporains scientifiques. Certes, Henri Luquet reprend sa documentation, l'ethnologue suisse Fritz Sarasin le cite à diverses reprises, le pasteur Maurice Leenhardt l'évoque, mais tous s'éloignent de ses thèses, voire les réfutent (Duband, 2016 : 44-46). Le rapport qu'il remet en 1919 à ses autorités de tutelle décrédibilise totalement sa démarche (*ibid.* : 46-47). René Verneau, directeur du musée d'Ethnographie du Trocadéro sollicité comme conseiller scientifique par le ministère de l'Instruction publique, juge son rapport « absolument impossible [à] publier, non seulement en raison de son volume, mais aussi parce que, du commencement à la fin, il est rempli d'interprétations fantaisistes que personne ne saurait admettre » (AN, F17/17256). De surcroît, les discontinuités ministérielles et institutionnelles ont

entraîné une méconnaissance du dossier et des collections par les autorités compétentes. Surtout, l'ethnologie change complètement de visage après le premier conflit mondial, et les conceptions muséales sont révolutionnées à partir de 1937 avec l'arrivée de Paul Rivet et Georges-Henri Rivière à la tête du tout nouveau musée de l'Homme. Tous ces éléments contrarièrent l'impact de la mission Archambault.

59 Bien que Marius Archambault n'ait pas bénéficié d'une reconnaissance scientifique à sa mort et soit tombé dans un oubli partiel, il a popularisé l'idée selon laquelle les Kanak n'auraient pas produit les pétroglyphes de Nouvelle-Calédonie<sup>13</sup>. Ses théories ont encore un certain écho en Nouvelle-Calédonie (Sand, Bole et Ouetcho, 2011). Afin de déconstruire les idées reçues, il s'agissait de rappeler dans quel contexte colonial elles ont pris racines. Rappeler également que, si Archambault n'a pas su le voir, le recours aux pétroglyphes est encore courant de son vivant (Leenhardt, 1930 : 30-31). Ces sources, par ignorance ou par mépris, ne furent pas exploitées. Pourtant, les collections ethnographiques telles celle de Marius Archambault, certes sélectionnées, rassemblées, classées, conservées à l'origine sur des critères biaisés, continuent de présenter un intérêt : bien que souvent incomplètes, partiales, faussées, trop interprétatives, les données rassemblées alors sont parfois la seule documentation qui soit encore à notre portée. Et c'est précisément dans ces décalages entre la réalité d'un contexte de production et la vision tronquée d'un colon que se trouve la véritable matière de notre étude : Marius Archambault comme sujet d'étude microhistorique pour aborder la colonisation française en Océanie et l'histoire des idées au tournant du xxe siècle. Car

« comme la langue, la culture offre à l'individu un horizon de possibilités latentes  
– une cage flexible et invisible dans laquelle exercer sa propre liberté  
conditionnelle » (Ginzburg, 1980 : 16)

60 Archambault s'est exprimé dans le langage des thèses racistes de l'époque, qui faisaient des Kanak de son temps des « préhistoriques sans Histoire » (Dotte, 2017 : 31), et celui des thèses diffusionnistes qui permettaient de comprendre et de raisonner son acte de collecte, une fois les véritables auteurs des pétroglyphes exclus de ses théories. Aujourd'hui, la recherche scientifique continue de s'intéresser aux pétroglyphes, avec le support des données de tradition orale et de nouveaux outils archéologiques (Monnin et Sand, 2004). À ce titre, l'exposition *Kibô, pétroglyphes du pays Kanak*, organisée en 2016 par le musée de Nouvelle-Calédonie au centre culturel Tjibaou, faisait le point sur les connaissances actuelles en la matière, avec pour objectif annoncé de réaffirmer auprès du public la profondeur historique de cette pratique, sa paternité kanak et son ancrage régional au sein de l'arc mélanésien. Ironie de l'Histoire, certains des pétroglyphes dont Archambaut a enrichi le musée de Nouvelle-Calédonie et qui ont été réattribués au cours de notre recherche ont pu y être présentés – servant désormais un discours rendant hommage à leurs véritables producteurs.

## Bibliographie

- ARCHAMBAULT Marius, 1901. Les mégalithes néo-calédoniens, *L'Anthropologie* 12, pp. 257-268.
- ARCHAMBAULT Marius, 1902. Nouvelles recherches sur les mégalithes néo-calédoniens, *L'Anthropologie* 13, pp. 689-712.
- ARCHAMBAULT Marius, 1908a. Sur les chances de durée de la race Canaque, *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, Ve série, pp. 492-502.
- ARCHAMBAULT Marius, 1908b. Sur une ancienne ornementation rupestre en Nouvelle-Calédonie, *L'Homme préhistorique* 11 (10), pp. 289-310.
- ARCHAMBAULT Marius, 1909a. Note sur l'épigraphie des monuments lithiques de la Nouvelle-Calédonie, *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 2, p. 128 et pp. 134-144.
- ARCHAMBAULT Marius, 1909b. Les glyphes et épigraphes rupestres de la Nouvelle-Calédonie, *Journal asiatique* 13, pp. 578-580.
- ARCHAMBAULT Marius, 1909c. Quelques sculptures sur pierre d'origine néo-calédonienne, *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris* 10, pp. 258-260.

ARCHAMBAULT Marius, 1909d. Note sur la faculté de saisir des ressemblances fortuites montrée par les indigènes néo-calédoniens, *Revue de l'École d'anthropologie de Paris* 19, pp. 91-92.

ARCHAMBAULT Marius, 1909e. Les sculptures et les gravures sur roche de la Nouvelle-Calédonie, *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris* 10, pp. 517-530.

ARCHAMBAULT Marius, 1914. *Le problème épigraphique de la Nouvelle-Calédonie*, Châlons-sur-Saône, E. Bertrand.

ARCHAMBAULT Marius, 1918. À propos des monuments mégalithiques de la Nouvelle-Calédonie, *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris* 9, p. 33.

DOI : 10.3406/bmsap.1918.8850

BOULAY Roger et Emmanuel KASARHÉROU, 2013. *Kanak, L'art est une parole*, Paris, musée du quai Branly et Actes Sud.

BUCHALSKI Gérard et Roland PIERRON, 1988. *Les pétroglyphes calédoniens ou un siècle d'occultation scientifique*, Nouméa, Société d'études historiques de la Nouvelle-Calédonie.

DÉLÉAGE Pierre, 2015. The Origin of Art According to Karl Von Den Steinen, *Journal of Art Historiography* 12 (<https://doaj.org/article/2ebeob59f7584cf28d181af1f9ba22e3>).

DOTTE Emilie, 2017. How Dare Our 'Prehistoric' Have a Prehistory of Their Own?! The interplay of historical and biographical contexts in early French archaeology of the Pacific, *Journal of Pacific Archaeology* 8 (1), pp. 25-34.

DUBAND Margot, 2016. La mission archéologique et ethnographique en Nouvelle-Calédonie de Marius Archambault (1898-1920), Paris, mémoire d'étude de l'école du Louvre.

GINZBURG Carlo, 1980. *Le fromage et les vers. L'univers d'un meunier du xv<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier.

GRISCELLI Paul, 1987. Les pétroglyphes calédoniens, *primo occupanti*, *Bulletin de la Société d'études historiques de la Nouvelle-Calédonie* 72, pp. 42-45.

GRISCELLI Paul, 1990. Les Autronésiens et leur idéologie, *Bulletin de la Société d'Études historiques de la Nouvelle-Calédonie* 85, pp. 75-87.

LEENHARDT Maurice, 1930. *Notes d'ethnographie Néo-Calédonienne*, Paris, Institut d'Ethnologie.

MONNIN Jean et Christophe SAND, 2004. *Kibo, le serment gravé. Essai de synthèse sur les pétroglyphes calédoniens*, Nouméa, Service des musées et du patrimoine de Nouvelle Calédonie, coll. Les Cahiers de l'archéologie en Nouvelle-Calédonie 16.

MORTILLET (de) Adrien et Marius ARCHAMBAULT, 1919. Les inscriptions scripturaires des îles calédoniennes, *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris* 10, pp. 2-3.

DOI : 10.3406/bmsap.1919.8861

O'REILLY Patrick, 1953. *Calédoniens. Répertoire bio-bibliographique de la Nouvelle-Calédonie*, Paris, Société des Océanistes, Publications de la SDO n°3.

ORIOL Timmy, 1948. Découvertes récentes de sites pétroglyphiques en Nouvelle-Calédonie, *Études Mélanésiennes* 3, pp. 29-50.

RÉVILLE Albert, 1885. Les religions du Mexique, de l'Amérique centrale et du Pérou, in *Histoire des religions*, vol. 2, Paris, Librairie Fischbacher.

SAND Christophe, 2016. Prestige Stone Items in Island Melanesia : assessment of the enigmatic biconical picks, drilled plaques and stone club from New Calédonia, *Journal of Pacific Archaeology* 7, 1, pp. 30-40.

SAND Christophe, Jacques BOLE et André-John OUETCHO, 2011. Évolutions du discours archéologique sur 150 ans d'histoire coloniale et postcoloniale en Nouvelle-Calédonie, *Les nouvelles de l'archéologie* 126, pp. 37-40.

DOI : 10.4000/nda.1183

## Annexe

### Sources primaires

#### Archives nationales (AN) :

Série F17 : ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. 17265 : Dossier de mission de Marius Archambault, ca 150 p.

#### Archives nationales d'Outre-Mer (ANOM) :

- FR ANOM 50COL : ministère des Colonies, missions. 35 : « Le sphinx et le dragon », rapport de mission de Marius Archambault, 954 p.
- 63 : Dossier de mission de Marius Archambault, ca 130 p.

**Archives territoriales de Nouvelle-Calédonie (ATNC) :**

Série J : Fonds des pasteurs Maurice et Raymond Leenhardt. 12 J 58 : Journal personnel de Marius Archambault, 84 p.

**Archives du musée du quai Branly-Jacques Chirac (AMQB-JC) :**

Série I.3 : Département Océanie – musée de l'Homme. D000700/34709 : « Documents concernant des relevés de pierres gravées réalisés par le donateur », 6 p.

- D000700/34710 : « Documents concernant l'envoie et la réception de colis », 12 p.
- D000700/34712 : « Informations sur les objets 71.1904.11.1 et 2 », 2 p.
- D000700/34715 : « Brouillons manuscrit et dactylographié pour l'article "Note sur l'épigraphie des monuments lithiques de la Nouvelle-Calédonie" », 50 p.
- D000701/34719 : « Informations sur les objets de la collection », 2 p.

Série O : Section Océanie – musée national des Arts d'Afrique et d'Océanie. D003691/45465 : « Courriers et listes d'objets déposés en 1995 et antérieurement », 24 p.

**Notes**

<sup>1</sup> Abordé en 1774 par James Cook, lieu de passage commercial dès la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'archipel voit l'arrivée des missionnaires protestants (London Missionary Society, 1841) et catholiques (Société des Pères de Marie, 1843), puis l'installation des premiers colons dans la rade de Nouméa au cours la décennie 1850. Dans la logique de l'émulation coloniale entre la France et la Grande-Bretagne et sous l'influence des missionnaires maristes, la France de Napoléon III, à la recherche d'une terre pour le bagne, procède en 1853 à l'annexion du territoire.

<sup>2</sup> Les collections héritées du musée de l'Homme portent un numéro d'inventaire commençant par 71, les anciennes collections océaniennes du musée national des Arts d'Afrique et d'Océanie un numéro d'inventaire commençant par 72.

<sup>3</sup> Les sources d'archives citées dans cet article se trouvent aux Archives nationales (AN), archives nationales d'Outre-Mer (ANOM), archives territoriales de Nouvelle-Calédonie (ATNC) et aux archives du musée du quai Branly-Jacques Chirac (AMQB). Voir la liste et le détail des fonds en fin d'article.

<sup>4</sup> Le matériau composant cette sculpture en forme de hache est probablement du grès grauwacke. La désignation « serpentine » est celle renseignée sur la base de données du MQB-JC et employée par plusieurs auteurs. Voir à ce sujet Sand (2016).

<sup>5</sup> Pourtant, dès 1889, le fonctionnaire pénitentiaire Gustave Glumont fut le premier à publier sur le sujet, alors que plusieurs colons avaient déjà signalé la présence de pétroglyphes dans leurs propriétés.

<sup>6</sup> Le théoricien subdivise la préhistoire en quatorze périodes dont les principaux sites de découverte sont éponymes. Certains de ces subdivisions et leur nom sont encore en usage aujourd'hui (Acheuléen, Moustérien, Solutréen, Magdalénien). Cependant, sa croyance en une évolution technologique linéaire l'a conduit à certaines erreurs de chronologie relative (Mortillet et Archambault, 1919).

<sup>7</sup> Salomon Reinach, directeur du musée des Antiquités nationales, et André Michel, conservateur du département des sculptures du Moyen Âge, de la Renaissance et des Temps modernes du musée du Louvre.

<sup>8</sup> Bien que mis hors cadre avec solde, selon les volontés du ministère des Colonies, Marius Archambault se voit finalement rappelé à ses fonctions de télégraphiste au bout de trois mois par le Conseil général de Nouvelle-Calédonie. Seule source d'interprétation dont nous disposons, Marius Archambault attribue ce revirement de situation à des velléités d'indépendance des administrations locales vis-à-vis de la métropole, ainsi qu'à des inimitiés personnelles (ANOM, FR ANOM 50COL63).

<sup>9</sup> Ce terme est pour lui synonyme de « Mélanésiens ». Voir à ce sujet Monnin et Sand (2004 : 26).

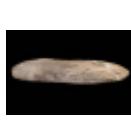
<sup>10</sup> L'état des connaissances sur ces objets peut être consulté dans Sand, 2016.

<sup>11</sup> Le pendant de la sculpture de lézard (photo 9) a été déposé au musée de Nouméa (AMQB-JC, I.3/D000702/34720).

<sup>12</sup> Ce statut, promulgué en 1887, « impliquait la mise en réserve et le travail forcé des autochtones » (Boulay et Kasarhérou, 2013 : 287).

<sup>13</sup> Après lui, plusieurs auteurs cherchent une origine exogène aux pétroglyphes, les attribuant aux migrations polynésiennes du XIV<sup>e</sup> siècle (Oriol, 1948), à la culture Lapita, (Griscelli, 1987 et 1990) ou encore à une « souche mère de notre humanité dont sont issues d'autres civilisations » (Buchalski et Pierron, 1988 : 103-104).

## Table des illustrations

	<b>Titre</b> Photo 1. – Pétroglyphe, stèle avec un lézard (72.52.485.1)
	<b>Crédits</b> (© mqb-jc, photo Claude Germain)
	<b>URL</b> <a href="http://journals.openedition.org/jso/docannexe/image/12558/img-1.jpg">http://journals.openedition.org/jso/docannexe/image/12558/img-1.jpg</a>
	<b>Fichier</b> image/jpeg, 16k
	<b>Titre</b> Photo 2. – Pétroglyphe (72.52.485.2)
	<b>Crédits</b> (© mqb-jc)
	<b>URL</b> <a href="http://journals.openedition.org/jso/docannexe/image/12558/img-2.jpg">http://journals.openedition.org/jso/docannexe/image/12558/img-2.jpg</a>
	<b>Fichier</b> image/jpeg, 9,0k
	<b>Titre</b> Photo 3. – Fragments lithiques (2) (72.52.485.3-4)
	<b>Crédits</b> (© mqb-jc)
	<b>URL</b> <a href="http://journals.openedition.org/jso/docannexe/image/12558/img-3.jpg">http://journals.openedition.org/jso/docannexe/image/12558/img-3.jpg</a>
	<b>Fichier</b> image/jpeg, 6,4k
	<b>Titre</b> Photo 4 – Fragments lithiques (2) (72.52.485.5-6)
	<b>Crédits</b> (© mqb-jc)
	<b>URL</b> <a href="http://journals.openedition.org/jso/docannexe/image/12558/img-4.jpg">http://journals.openedition.org/jso/docannexe/image/12558/img-4.jpg</a>
	<b>Fichier</b> image/jpeg, 6,8k
	<b>Titre</b> Photo 5. – Pierre à magie (71.1904.11.2)
	<b>Crédits</b> (© mqb-jc)
	<b>URL</b> <a href="http://journals.openedition.org/jso/docannexe/image/12558/img-5.jpg">http://journals.openedition.org/jso/docannexe/image/12558/img-5.jpg</a>
	<b>Fichier</b> image/jpeg, 9,9k
	<b>Titre</b> Photo 6. – Pierre à magie (71.1909.12.1)
	<b>Crédits</b> (© mqb-jc)
	<b>URL</b> <a href="http://journals.openedition.org/jso/docannexe/image/12558/img-6.jpg">http://journals.openedition.org/jso/docannexe/image/12558/img-6.jpg</a>
	<b>Fichier</b> image/jpeg, 7,3k
	<b>Titre</b> Photo 7. – Sculpture en forme de hache (71.1922.16.1)
	<b>Crédits</b> (© mqb-jc)
	<b>URL</b> <a href="http://journals.openedition.org/jso/docannexe/image/12558/img-7.jpg">http://journals.openedition.org/jso/docannexe/image/12558/img-7.jpg</a>
	<b>Fichier</b> image/jpeg, 4,9k
	<b>Titre</b> Photo 8. – Linteau, 101 cm de long (71.1933.0.273.24.X)
	<b>Crédits</b> (© mqb-jc)
	<b>URL</b> <a href="http://journals.openedition.org/jso/docannexe/image/12558/img-8.jpg">http://journals.openedition.org/jso/docannexe/image/12558/img-8.jpg</a>
	<b>Fichier</b> image/jpeg, 8,1k
	<b>Titre</b> Photo 9. – Sculpture zoomorphe, lézard (71.1912.13.1)
	<b>Crédits</b> (© mqb-jc)
	<b>URL</b> <a href="http://journals.openedition.org/jso/docannexe/image/12558/img-9.jpg">http://journals.openedition.org/jso/docannexe/image/12558/img-9.jpg</a>
	<b>Fichier</b> image/jpeg, 6,8k
	<b>Titre</b> Photo 10. – Sculpture anthropomorphe (71.1904.11.1)
	<b>Crédits</b> (© mqb-jc, photo Adeline Monnier)
	<b>URL</b> <a href="http://journals.openedition.org/jso/docannexe/image/12558/img-10.jpg">http://journals.openedition.org/jso/docannexe/image/12558/img-10.jpg</a>
	<b>Fichier</b> image/jpeg, 5,8k
	<b>Titre</b> Photo 11. – Sculpture anthropomorphe (71.1909.12.2)
	<b>Crédits</b> (© mqb-jc, photo Adeline Monnier)
	<b>URL</b> <a href="http://journals.openedition.org/jso/docannexe/image/12558/img-11.jpg">http://journals.openedition.org/jso/docannexe/image/12558/img-11.jpg</a>
	<b>Fichier</b> image/jpeg, 9,9k
	<b>Titre</b> Photo 12. – Première pierre découverte par Marius Archambault, photographiée par lui-même vers 1909 (PP0034537)
	<b>Crédits</b> (© mqb-jc)
	<b>URL</b> <a href="http://journals.openedition.org/jso/docannexe/image/12558/img-12.png">http://journals.openedition.org/jso/docannexe/image/12558/img-12.png</a>

	<b>Fichier</b> image/png, 507k
	<b>Titre</b> Figure 1. – Typologie de motifs relevés sur les pétroglyphes
	<b>Crédits</b> (© Archambault, 1909a)
	<b>URL</b> <a href="http://journals.openedition.org/jso/docannexe/image/12558/img-13.jpg">http://journals.openedition.org/jso/docannexe/image/12558/img-13.jpg</a>
	<b>Fichier</b> image/jpeg, 78k
	<b>Titre</b> Photo 13. – Pétroglyphe provenant du site de la mine Melbourne (mnc 86.5.34)
	<b>Crédits</b> (© Musée de Nouvelle-Calédonie)
	<b>URL</b> <a href="http://journals.openedition.org/jso/docannexe/image/12558/img-14.jpg">http://journals.openedition.org/jso/docannexe/image/12558/img-14.jpg</a>
	<b>Fichier</b> image/jpeg, 74k
	<b>Titre</b> Figure 2. – Brouillon manuscrit de tableau comparatif entre différents signes, réalisé par Marius Archambault (amqb-jc, D000700/34715)
	<b>Crédits</b> (cliché Margot Duband, 2016, Paris)
	<b>URL</b> <a href="http://journals.openedition.org/jso/docannexe/image/12558/img-15.jpg">http://journals.openedition.org/jso/docannexe/image/12558/img-15.jpg</a>
	<b>Fichier</b> image/jpeg, 222k

## Pour citer cet article

### Référence papier

Margot Duband, « La collection kanak de Marius Archambault. Les objets, témoins d'une mission scientifique en Nouvelle-Calédonie », *Journal de la Société des Océanistes*, 152 | 2021, 77-90.

### Référence électronique

Margot Duband, « La collection kanak de Marius Archambault. Les objets, témoins d'une mission scientifique en Nouvelle-Calédonie », *Journal de la Société des Océanistes* [En ligne], 152 | 2021, mis en ligne le 02 janvier 2023, consulté le 29 août 2023. URL : <http://journals.openedition.org/jso/12558> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/jso.12558>

## Auteur

### Margot Duband

Titulaire d'un mémoire d'étude réalisé en 2016 à l'école du Louvre,  
[margotduband@netcourrier.com](mailto:margotduband@netcourrier.com)

## Droits d'auteur



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International - CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>